



Compte rendu de réunion

CD FFB

<u>Objet de la réunion</u> Réunion du CD FFB – Cf. ordre du jour	<u>Date de rédaction</u> octobre 2017
<u>Date / heure de début / durée</u> 16 septembre 2017 14h00-19h00 17 septembre 2017 9h00-12h00	<u>Rédacteur</u> Véronique Cardineau
<u>Lieu</u> Ibis Rungis	<u>Nom du fichier</u> CR_CDFFB_20170930 <u>Pièces jointes</u> - Projet d'arrêté des comptes 2016/2017 - Organigramme Occitanie - Plan de développement Occitanie - Présentation sélectionneur BB Nicolas Henric - Filière de formation sportive
<u>Participants</u> Membres du CD FFB, Marc Massé, Denis Brayer, Marcel Dejardin, Nicolas Henric	<u>Destinataires (A:)</u> CD FFB, Marc Massé, Véronique Cardineau, Denis Brayer, Marcel Dejardin, Nicolas Henric
<u>Absents excusés le samedi</u> Nguyễn Baylatry, Jean-Jacques Gangloff, Gérard Mathias, Johann Petit, François Pouilhe, Claude Schaffran, Véronique Cardineau <u>Absents excusés le dimanche</u> Nguyễn Baylatry, Paul Dal Cortivo, Jean-Jacques Gangloff, David Lecomte, Gérard Mathias, Claudine Mesny, Johann Petit, François Pouilhe, Claude Schaffran, Elise Souchet, Véronique Cardineau	<u>Destinataires pour information (Cc:)</u> Contact des ligues

Compte rendu

1 / Mot du président

Jean-Paul Sinanian accueille les membres du comité directeur et remercie particulièrement pour leur présence Marcel Dejardin, président de la ligue d'Occitanie et Denis Brayer, président par intérim de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

Il commence par faire part de turbulences au niveau du bureau mais la réunion du matin a permis d'assainir la situation. Il est impératif de définir rapidement le travail par pôle pour assurer un travail plus efficace.

Un travail de fond colossal a été mené sur les conventions précédemment signées. La nouvelle équipe a distingué clairement les partenaires des prestataires de services. Les contrats Toulet, LBEI et celui avec Christophe Lambert ont été intégralement revus.

Les déménagements du siège social et de la DTN se sont bien déroulés et les conditions pour les salariés sont plus confortables. A noter cependant qu'il a été proposé une part de télétravail à Louis Edelin pour lequel le temps de trajet domicile/bureau s'est alourdi.

Le pôle formation a bien avancé grâce à la DTN, à Eric Vaquier et aux membres de la commission formation jeunesse. La construction de notre offre de formation s'est enrichie. La première session de DFI (nouveau format) s'est très bien déroulée avec 14 candidats.

Nous sommes toujours dans l'attente de la position du ministère concernant la déréglementation des diplômes fédéraux. Le ministère semble s'orienter vers une proportionnalisation en fonction des risques encourus par chaque pratiquant selon les disciplines sportives.

Le président remercie Jérôme Desroziers et Jean-Michel Delamarche pour la finalisation du logiciel de gestion des compétitions dans les disciplines des billards à poches.

Un regroupement des formateurs des animateurs de clubs a eu lieu, cela permet de communiquer sur la stratégie fédérale et avoir les mêmes objectifs.

Le président salue la médaille de bronze de Gwendal Maréchal obtenue lors du championnat du monde 3 bandes juniors. Il félicite également Nathalie Rohmer et Stella Julien pour les médailles obtenues lors du championnat d'Europe Ladies. A noter également les très bons résultats des jeunes au snooker.

Nous avons fixé au 10 décembre 2017 l'assemblée générale qui va valider les comptes. Ce sera l'occasion d'organiser une réunion des présidents de ligues.

L'assemblée générale de juin, qui traditionnellement se déroule le deuxième week-end de juin, est reportée au 17 juin. En effet, la gouvernance de la CEB a changé et la présidente Diane Wild a pris une initiative importante qui consiste à réunir les présidents des fédérations lors d'un colloque pour essayer de discuter de ce que les fédérations peuvent mettre en commun et ainsi donner un nouvel élan. Jean-Paul Sinanian ajoute qu'il est important que la fédération puisse apporter sa pierre à l'édifice dans la mesure où nous avons deux élus à la CEB : Jean-Pierre Guiraud, directeur sportif et Pierre Reynaert secrétaire général.

Il termine son allocution en informant le comité de notre candidature pour devenir sport olympique en 2024.

2 / Situation financière et projet d'arrêté des comptes au 31/08/2017

Le trésorier Olivier Coumert propose un arrêté des comptes qui révèlent des finances largement positives. Le commissaire aux comptes se rendra au siège social la semaine suivante pour arrêter définitivement les comptes.

Il expose un tableau reprenant le budget et le réalisé avec un comparatif sur la saison précédente qui souligne en couleur rouge les dépenses au-dessus du budget et en vert en dessous. Il a inséré des commentaires pour aider à la compréhension des variations enregistrées.

On a les moyens d'investir dans la communication notamment dans la candidature 2024 mais aussi dans le sportif pour notamment mieux prendre en charge et dans de meilleures conditions les compétitions internationales mais aussi d'autres possibilités comme favoriser le développement. Le résultat excédentaire devrait approcher 118 000 €.

Les comptes sont approuvés par le comité directeur.

3 / Intervention des invités

Pour l'Occitanie : Marcel Dejardin explique que la ligue est divisée en 4 districts et les clubs sont fonctionnels dans sa ligue.

La ligue a prévu des plans d'actions déclinés en deux parties : développement et communication / sportif et formation.

L'objectif clairement défini est de dépasser les 1 000 licenciés rapidement notamment en augmentant les licences jeunes et en menant des actions vers les féminines.

Il faut aussi fidéliser les licenciés en répondant à leurs attentes.

Il va proposer une aide aux clubs autant en matière de communication, formation, structuration, conseils, etc....

Concernant la formation des dirigeants, il va s'appuyer sur les formations proposées par le CROS. Il faut favoriser la formation continue pour les arbitres, les entraîneurs.

Il envisage d'établir des conventions avec les clubs avec des subventions à la clef.

Concernant le blackball, il va prendre contact avec les dirigeants de Bretagne pour s'inspirer de leur modèle.

Marcel Dejardin présente l'organigramme de la ligue et le plan de développement (voir fichier joint).

Denis Brayer intervient au nom de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes. L'AG de la ligue se déroule le 15/10. Il regrette le manque de responsable développement au sein de la ligue.

Le fonctionnement du bureau et du comité directeur est cadré avec l'organisation de réunions et des comptes rendus qui s'ensuivent et sont publiés sur le site. Sur cette saison, ils vont s'attacher à écrire les fonctions de chaque poste.

Les dirigeants billards à poches ne s'intègrent malheureusement pas à la politique générale de la ligue.

Il cite les projets de développement : structuration de la ligue avec des responsables locaux, mise en place d'un projet 5 quilles, soutien financier aux clubs qui souhaitent mettre en place une école de billard, implication des clubs dans les projets de la ligue, projet blackball à mettre en place.

Denis Brayer demande à la FFB de mettre en place un accès en ligne qui permettrait à chaque instance de déposer des projets, des fiches actions afin de mutualiser les services.

4 / Gestion des licences (E2I)

La prise de licences est ouverte depuis le 22/08.

A noter la création d'une nouvelle ligue : Corse : 2 clubs pour l'instant.

Nombre de nouveaux clubs : 14 contre 18 et 30 les deux dernières saisons

Nombre de licenciés : 10 806

Nombre de clubs : 557

Nombres de salles : 4

Le bordereau de demande de licence a été modifié prenant en compte la nouvelle réglementation sur le certificat médical. Ce bordereau n'est visiblement pas utilisé dans de nombreux clubs. Il faut peut-être réfléchir pour préparer des fichiers pré-imprimés la saison suivante ou un outil permettant de le faire.

De nombreuses annulations sont enregistrées, surtout de licenciés indépendants qui veulent ensuite rejoindre un club.

Gérard Mathias et Jérôme Desroziers se sont rendus dans les locaux de E2I au mois de juin dernier.

Claude Schaffran travaille avec Jérôme et Gérard pour la mise en ligne des statistiques.

Des modifications ont été demandées à notre prestataire E2I :

- Lors de l'affiliation du club, le dirigeant est obligé de valider la fiche club avec toutes les informations enregistrées
- Rajout d'une case pour que les dirigeants de clubs puissent rajouter la date de leur AG
- Rajout d'une phrase sur la fiche club pour informer les dirigeants qu'ils doivent signaler les décès au secrétariat
- Affichage en rouge des dates des modifications des champs
- Ajout d'un contrôle d'affichage sur les données sensibles comme la date de naissance. Quelqu'un qui avait un accès quelconque pouvait consulter ce genre de données hors périmètre, ce n'est plus le cas. Un rappel a été fait aux dirigeants sur la sensibilité des données
- Lorsqu'un licencié modifie sa fiche, un mail est envoyé vers le club
- Lorsqu'un club modifie sa fiche, un mail est envoyé vers le comité départemental
- Lorsqu'une ligue modifie sa fiche, un mail est envoyé vers le secrétariat fédéral
- Affichage des champs fonctions vierges sur la fiche du club pour inciter les dirigeants à remplir les champs
- Paragraphe sur la nouvelle réglementation concernant le certificat médical
- Modification du module de paiement en ligne par CB pour être en conformité avec les nouvelles normes bancaires

Une demande est exprimée à savoir permettre dans le logiciel d'insérer une adresse correspondant à la fonction dirigeant plutôt que de reprendre systématiquement l'adresse mail personnelle du licencié.

5 / Composition des organes disciplinaires

Les textes ont changé depuis la composition de ces commissions. Les présidents doivent être extérieurs au comité directeur.

Il a été demandé aux présidents actuels de choisir soit de rester membre du comité directeur et perdre la présidence de la commission, soit de se retirer pour continuer à

assurer la présidence. Geneviève Kercret et Serge Lecroart ont choisi de rester membres du comité directeur. Il a donc fallu trouver deux personnes extérieures pour présider ces commissions.

Pour les commissions d'appel (appel et appel dopage), Geneviève présente comme président Claude Fath et comme membres Pedro De Roa (médecin), Pascal Guillaume (juriste), Yves Bernard et René Gallo.

Pour les commissions de discipline (discipline et dopage), il est proposé Jean-François Espalieu à la présidence, Léa Sinanian, Céline Jacques et Béatrice Bertolotti. Pierre Reynaert a également sollicité Jean-Michel Delamarche afin qu'il propose un dirigeant issu des billards à poches. La composition n'est donc pas complète à ce jour. Il faudra également trouver un médecin pour la commission discipline dopage.

6 / Harmonisation « forfaits – abandons – sanctions »

Claudine Mesny demande à ce que la commission administrative relise les codes sportifs avant diffusion pour assurer la cohérence avec les textes officiels. Le comité directeur doit voter les codes sportifs avant le début de saison et ces documents ne doivent pas être modifiés en cours de saison.

La commission va travailler sur un texte définissant les sanctions qui sera retranscrit dans les codes sportifs pour la saison suivante.

7 / Principe des votes électroniques

Ce principe permet d'avancer sans avoir à attendre la réunion du comité directeur suivante.

Question du quorum ? des abstentionnistes ?

La non réponse à la demande de vote doit être considérée comme une absence non justifiée comme indiqué dans le règlement intérieur pour les réunions de comité directeur.

Mise en place d'un système indépendant de la messagerie électronique ou proposition que ce soit le secrétariat qui envoie les sujets à voter et qui procède au dépouillement (pas un élu afin de préserver l'anonymat des votants).

Autre proposition, possibilité de donner un pouvoir à quelqu'un ou à défaut au secrétaire de séance (personne définie à l'avance).

8 / Formation

Qualification professionnelle

On devait recevoir un représentant du Ministère à ce sujet mais il est encore trop tôt pour avoir une décision officielle sur ce dossier. Le Ministère souhaite en effet apporter une réponse graduée en fonction des fédérations et des risques encourus pour les pratiquants tout en prenant en compte les contraintes européennes.

On espère avoir de nouvelles bases d'ici la fin de saison. Le texte actuel est toujours en vigueur, il faut avoir un diplôme d'Etat pour assurer l'encadrement d'une formation contre rémunération avec la nuance que nous ne sommes pas en mesure de proposer une formation professionnelle à des candidats potentiels.

Toutes les personnes qui veulent développer une activité professionnelle d'encadrement seront invitées à passer des brevets fédéraux dans un premier temps et pourront ainsi justifier leur démarche auprès de l'administration avec le soutien de la FFB.

DFI

Changement de format la saison dernière. Organisation d'une première session fin août à Gradignan avec 5 journées de formation et une journée de certification avec deux épreuves. 15 candidats inscrits, 14 se sont présentés et 10 ont été reçus. Il faudra peut-être améliorer la communication sur le niveau attendu.

Formation à distance

Augmenter les volumes de formation pour favoriser la montée en compétence. Idée de mixer des temps de formation en présentiel et à distance. Utilisation du portail de formation à distance de l'INSEP. Possibilité d'avoir des enregistrements que les candidats peuvent consulter à leur rythme ou d'utiliser des directs.

Formation d'instructeurs fédéraux

Pour mémoire, il s'agit de moniteurs brevetés d'état habilités à encadrer des formations d'animateurs de clubs.

Le nouveau règlement formation prévoit « La liste des intervenants de l'ENF, cadres formateurs fédéraux et instructeurs fédéraux, est arrêtée par le comité directeur fédéral sur proposition du directeur technique national ». Une première liste (en annexe de ce CR) a été proposée suite à la journée de travail du 9 septembre dernier avec la DTN.

Le comité directeur décide de faire signer une convention aux instructeurs pour les engager à suivre les formations proposées par la FFB (cf règlement fédéral formation) et sur leur devoir de réserve.

Formation dans les ETR

Il a été demandé aux ligues quels pourraient être les entraîneurs régionaux. Pour l'instant, aucune réponse n'a été enregistrée.

Collecte des droits de participation aux formations

La FFB a adopté le principe du passage à des formations fédérales payantes.

NB : les tarifs 2017-2018 sont fixés à CFA = 30 €, DFI = 90 €, DECF = 300 €.

Se pose le problème de la collecte de ces droits de participation.

Suite à la réunion du 10 septembre avec les ligues au cours de laquelle le sujet a été discuté, les seules ligues (LBIF, Occitanie) s'étant prononcées sont en faveur d'une collecte au niveau régional et d'un reversement de la ligue à la FFB.

Jusqu'à présent, la FFB subventionnait les ligues pour l'organisation de stages de CFA, une fois par saison pour le carambole et une fois pour le billard à poches.

9 / Haut niveau : projet performance fédéral, listes, conventions joueurs, sélections / retour d'expérience du sélectionneur des équipes de France Blackball

Marc Massé explique que dans le cadre de la discipline 3 Bandes carambole reconnue de haut niveau, le ministère impose un cadre strict et il a été décidé de s'inspirer largement de ce cadre pour les autres disciplines.

Un sélectionneur œuvre déjà pour le blackball, il s'agit de Nicolas Henric qui va faire part de son expérience dans ce domaine.

Il commence par expliquer ce qui se pratiquait auparavant. Un des problèmes majeurs ressenti était le manque de cohésion dans le groupe des qualifiés. Les sélections ne

privilégiaient pas forcément les meilleurs joueurs. Particulièrement au blackball, il faut distinguer les performances réalisées lors des épreuves individuelles de celles par équipes. Il y avait aussi un manque de communication sur l'épreuve en elle-même, les conditions de jeu, le planning, etc... Aucune préparation en amont.

Nouveaux critères mis en place :

- performances par équipes, individuelles et dans chaque catégorie
- attitude et capacité à intégrer une équipe
- expérience : capacité à s'adapter au matériel
- participation aux tournois nationaux
- participation aux tournois régionaux

Un sélectionneur a une analyse plus fine des joueurs. Cela permet de décharger la commission sportive et d'organiser des stages de perfectionnement. Il faut coordonner les actions de chaque membre de l'équipe.

Mauvaise assimilation des joueurs non retenus. Il faut que la fédération accompagne le sélectionneur pour maîtriser les personnes qui manquent de respect notamment sur les réseaux sociaux.

Il a organisé une réunion d'information avec les joueurs sélectionnés à l'occasion d'un tournoi.

Création d'un groupe de discussion avec chaque catégorie entre joueurs.

Equipe technique : le sélectionneur, le coordinateur (Eric Vaquier), le kinésithérapeute (Nicolas Sanfelix) et le coach mental (Joël Abati).

Mise en place d'un stage de préparation.

Le club de Viroflay va installer les tapis qui vont être utilisés pour les prochains championnats d'Europe afin que les joueurs puissent les tester lors d'un stage avant leur départ. Ils pourront ainsi s'entraîner dans les conditions réelles de pratique.

Nicolas essaye également d'intéresser des partenaires privés. Il a réussi à avoir un sponsor ce qui a permis de dégager un budget pour les tenues sportives.

11 médailles ont été obtenues lors de la dernière épreuve internationale.

L'étape suivante est de lancer un appel à candidatures pour trouver les sélectionneurs dans les autres disciplines et de s'inspirer de ce qui se pratique au blackball.

Conventions joueurs

Pour les joueurs inscrits sur les listes ministérielles pour le 3-bandes reconnu de haut-niveau, il est obligatoire de faire signer des conventions entre les joueurs et la fédération.

Cette convention va servir de base pour l'adapter aux autres spécialités des disciplines pour les joueurs sélectionnés lors des championnats internationaux.

10 / Election des présidents des commissions : développement, discipline, discipline dopage, appel et appel dopage

Election du président de la commission de développement (les autres ont été nommés précédemment).

Eric Vaquier est seul candidat.

Il est élu à l'unanimité.

11 / Présentation Paris 2024

La conjoncture est favorable puisque la ville de Paris reçoit ces jeux. Le billard pourrait être en démonstration.

Jean-Paul Sinanian a rencontré Denis Masegla, président du CNOSF, avant les élections. Il l'a rappelé pour lui parler de notre candidature.

La décision pourrait être prise en 2020 à Tokyo.

La presse a été mise au courant avant la candidature officielle.

La pétanque a déjà construit un site internet dédié.

Quel qu'en soit le résultat, la démarche est positive pour la fédération.

Un groupe de travail a été constitué pour travailler sur le projet : coordonnateur : Jean-Pierre Guiraud avec, outre des membres du CD présents, Johann Petit, François Schunck, une personne du musée Weingartner en Autriche. Il faut trouver des ambassadeurs. JP Parmentier va contacter Florian Kohler. Joël Abati a promis de rejoindre la campagne de promotion.

Un premier devis a été demandé pour la création d'un site internet dédié à notre candidature.

12 / Projet fédéral 2017/2020

La constitution de trois pôles : sportif, communication et formation.

La mise en place est plus longue que prévu. Il faut mettre en place les pôles sportif et communication. Celui concernant la formation est bien avancé.

Au niveau du pôle sportif, il était question de ne plus être dans la gestion du quotidien mais réfléchir sur l'avenir et le développement.

Au niveau du pôle communication, JP Parmentier n'est pas très disponible.

L'idée est d'associer l'ensemble des membres du comité directeur sur la politique générale de la fédération.

13 / Organisation du week-end de réflexion lors de l'AG de décembre

Outre l'AG qui validera les comptes de l'exercice clos, il s'agit de faire le point sur l'articulation entre le travail fait au niveau fédéral et celui au niveau régional.

Samedi après-midi

Les ligues doivent participer à la réflexion sur la politique fédérale.

Un tableau financier des ligues a été établi. L'objectif est de comparer les actions de chaque ligue. Il y a une extrême hétérogénéité des comptes dans plusieurs domaines. L'idée est d'aller vers une convergence.

Il faut un seul représentant pour chaque ligue lors de la réunion le samedi.

Ce rassemblement pourrait s'appeler « conseil des présidents ».

14 / Définition des pôles (membres, rôle, ...)

Le pôle sportif pourrait valider les codes sportifs après relecture de la CAN. Il faudrait voir pour créer un calendrier billards à poches regroupant les trois disciplines.

Essayer d'harmoniser les pratiques de gestion dans toutes les disciplines.

Le pôle communication devra se concentrer sur la mission Paris 2024.

Il faut travailler en mode projet et se fixer des dates d'échéances de réalisation des objectifs fixés.

Il faut définir clairement les postes puis lancer un appel à candidatures pour la composition des pôles.

Concernant le pôle formation, pour l'instant organisation de la formation sportive : formation des formateurs et formation technique des joueurs. Il faut aussi lancer le chantier de formation des dirigeants et la formation des arbitres.

15 / Questions diverses

Maxime Cassis : la société Star fabrique des tables qui se plient. Il serait intéressant de contacter les ligues pour leur proposer d'apporter le billard à poches à l'école, cela pourrait s'inscrire dans un projet : « billes et maths ».

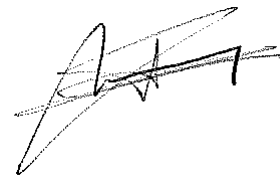
Cela pourrait également intéresser les comités départementaux ou autres instances qui ont besoin de faire des démonstrations lors de foires ou autres et qui n'ont pas les moyens de déplacer un billard.

La commission développement va se pencher sur ce sujet.

Véronique CARDINEAU
Responsable Administratif



Jean-Paul SINANIAN
Président FFB





Relevé de décisions

DETAIL
Approbation des comptes 2016/2017
Nomination des présidents des commissions disciplinaires et validation de la composition des commissions d'appel et d'appel dopage
Election de Eric Vaquier au poste de président de la commission développement
La CAN désormais relira les codes sportifs avant publication et se charge de rédiger le texte concernant les sanctions
Validation de la liste des instructeurs fédéraux et cadres fédéraux formateurs avec signature de convention
Signature d'une convention avec les joueurs de haut niveau
Signature d'une convention avec les joueurs qualifiés dans les épreuves internationales
Constitution du groupe de travail Paris 2024